



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018

#### DELIBERATION N°2018.00109

#### CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE OXEO MARKETING – ZONE D'ACTIVITES DES MURONS A ANDREZIEUX-BOUTHEON

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 26 avril 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 48

#### **Membres titulaires présents :**

M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,  
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHAVANNE,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,  
M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE,  
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,  
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

#### **Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE, M. Roland GOUJON,  
Mme Siham LABICH, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Marc PETIT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON

#### **Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**RÉÇU EN PREFECTURE**

**Le 15 mai 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20180330-D20180010910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180515

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018**

### **CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE OXEO MARKETING – ZONE D'ACTIVITES DES MURONS A ANDREZIEUX-BOUTHEON**

La ZAC des Murons à Andrézieux-Bouthéon a été aménagée par la SEDL par le biais d'une concession d'aménagement pour laquelle Saint-Etienne Métropole s'est substituée à la Communauté de Commune du pays de Saint-Galmier par suite de la décision du Conseil de Communauté du 11 mars 2013 déclarant l'opération « Zone d'Activités des Murons » d'intérêt communautaire.

Par suite de la délibération du Conseil Communautaire du 07 décembre 2017, il a été procédé à la clôture de la convention d'aménagement avec la SEDL. Sur le plan foncier, cette clôture se traduit pour Saint-Etienne Métropole par le transfert en propriété des parcelles restant à commercialiser dont le lot C5 d'une surface de 5 486 m<sup>2</sup>, cadastrée sous la parcelle de plus grande ampleur AE n°312.

Ce transfert de propriété au profit de Saint-Etienne Métropole est intervenu par un acte de vente reçu par Maître Richard-Pichon en date du 23 janvier 2018.

La société OXEO MARKETING a fait part de son intérêt pour acquérir une emprise de 2 812 m<sup>2</sup> à détacher du lot C5.

Cette demande donnerait lieu à la division du lot C5 en deux lots, un lot de 2 812 m<sup>2</sup> qui serait cédé à l'entreprise OXEO MARKETING, et un 2<sup>ème</sup> lot de 2 678 m<sup>2</sup> qui resterait à commercialiser.

La société OXEO MARKETING est dirigée par Grégory DURIEU et spécialisée dans l'aménagement, la signalétique et la décoration des enseignes de points de vente. La société Luminec, également dirigée par Grégory DURIEU, est spécialisée dans l'électricité générale. Ces deux sociétés sont basées à Andrézieux-Bouthéon et représentent un chiffre d'affaire annuel de 2 M€ et 8 salariés.

Créées il y a 4 ans, elles connaissent un fort développement et travaillent avec des grands comptes comme le Crédit Agricole, Gamm'Vert, Célio, Auchan ou encore Jennifer. Elles ont remporté en 2017 un marché avec le Crédit Agricole pour renouveler l'enseigne de toutes les agences Loire-Haute-Loire. Face à ce développement, les locaux actuels sont devenus trop petits. C'est pourquoi, Monsieur DURIEU recherche du foncier afin de construire des locaux plus grands et plus adaptés à son activité. La construction représenterait une surface de 521 m<sup>2</sup> et un investissement de 700 000 euros pour la société.

Ainsi, Saint-Etienne Métropole céderait à la société OXEO MARKETING le lot correspondant à la surface de 2 812 m<sup>2</sup> située ZAC des Murons à Andrézieux-Bouthéon au prix de 98 420,00 euros HT, validé par le service du domaine en date du 18/04/2018.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la vente du lot de 2 812 m<sup>2</sup> située ZAC des Murons à Andrézieux-Bouthéon à la société OXEO MARKETING, ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions définies ci-dessus,**
- **autorise la société OXEO MARKETING, ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent toute demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à son projet,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document découlant de la présente délibération,**
- **désigne, Maître Brunel, notaire à Saint-Galmier, pour rédiger l'acte authentique de vente,**
- **la recette résultant de cette vente sera perçue au budget annexe des ZI/MURONS-7015.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU